

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Maxtali enterprises Inc.	Numéro de permis 2014748	Date d'inspection Le 08 juin 2022	
Nom de l'établissement Garderie Dragon Day Care		Numéro de téléphone (506) 759-4488	
Adresse 105 rue Notre Dame Atholville NB E3N 4T1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : g) de transporter ou d'assurer le transport de l'enfant.	27(g)	31 mai 2022	31 mai 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ratio n'a pas été pris puisque le suivi s'est fait par courriel.</li> <li>- Une visite a été fait au parc municipal utilisé par la halte scolaire. L'exploitant confirme qu'il communique avec la municipalité si la surface doit être râclée ou s'il y a des inquiétudes face au parc et la municipalité répond aux demandes dans un bref délais.</li> <li>- La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. La licence sera recommandée pour une autre année.</li> </ul>
--

original signé par  
Janel Aubut

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 juin 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Patrick Soucy

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 juin 2022

\_\_\_\_\_  
Date